

**BULLETIN  
DE SANTE  
DU VEGETAL**  
en région Centre

Abonnez-vous **gratuitement**  
aux BSV de la région Centre

[www.centre.chambagri.fr](http://www.centre.chambagri.fr)

Retrouvez des informations sur les adventices en lisant le  
« [BSV Adventices](#) »

## RESEAU 2018

Pour la période du 21 au 26 juin (semaine 26), **58 parcelles de maïs** ont été observées dans le cadre du réseau BSV Région Centre – Val de Loire.

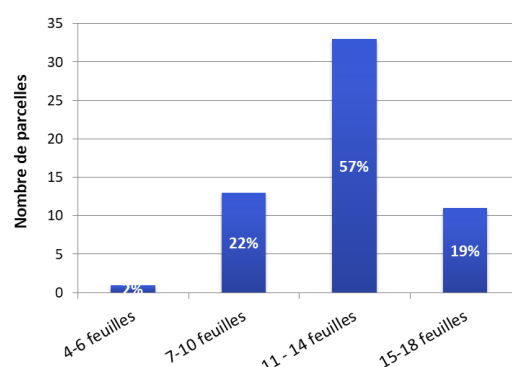
## STADES DU MAÏS

[Rappel des stades de sensibilité aux principaux ravageurs et maladies.](#)

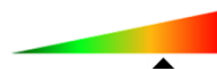
La majorité des parcelles est entre les stades 11 et 14 feuilles (57%).

La répartition géographique de ces stades est présentée [en Annexe](#).

Stade des parcelles de maïs observées  
Semaine 26



Niveau de risque :



## PYRALES

### Suivi des vols

Cette semaine, sur l'ensemble de la région Centre-Val de Loire, **50 pièges** ont été relevés pour un total de **582 pyrales** capturées, soit une moyenne de **11,6 papillons/piège** (cf [carte présentant les relevés des pièges pyrale de la semaine 26](#)).

L'intensité des vols a fortement augmenté dans la plupart des secteurs de la région :

Beauce et Perche : **3,21 papillons/piège**.

En Champagne berrichonne : **13,53 papillons/piège**.

Dans le Gâtinais : **13 papillons/piège**.

En Sologne - Val de Loire : **14,9 papillons/piège**.

En Touraine : **23,25 papillons/piège**.

En raison des cumuls de température enregistrés, l'émergence des papillons est précoce.

### Pontes

**4 nouvelles pontes/100 pieds** ont été observées à Celle-Saint-Avant, **2** à Noyant-de-Touraine (37) et **1** à Courbouzon (41). Depuis le pic observé il y'a 15 jours, les pontes recensées ont considérablement diminué.

### Dégâts

**Des limbes avec coups de fusil** sont signalés dans le 37 (24 et 62% des plantes à Noyant-de-Touraine et la Celle-Saint-Avant), dans le 36 (2% à Coings), et dans le 41 (3% à Courbouzon).

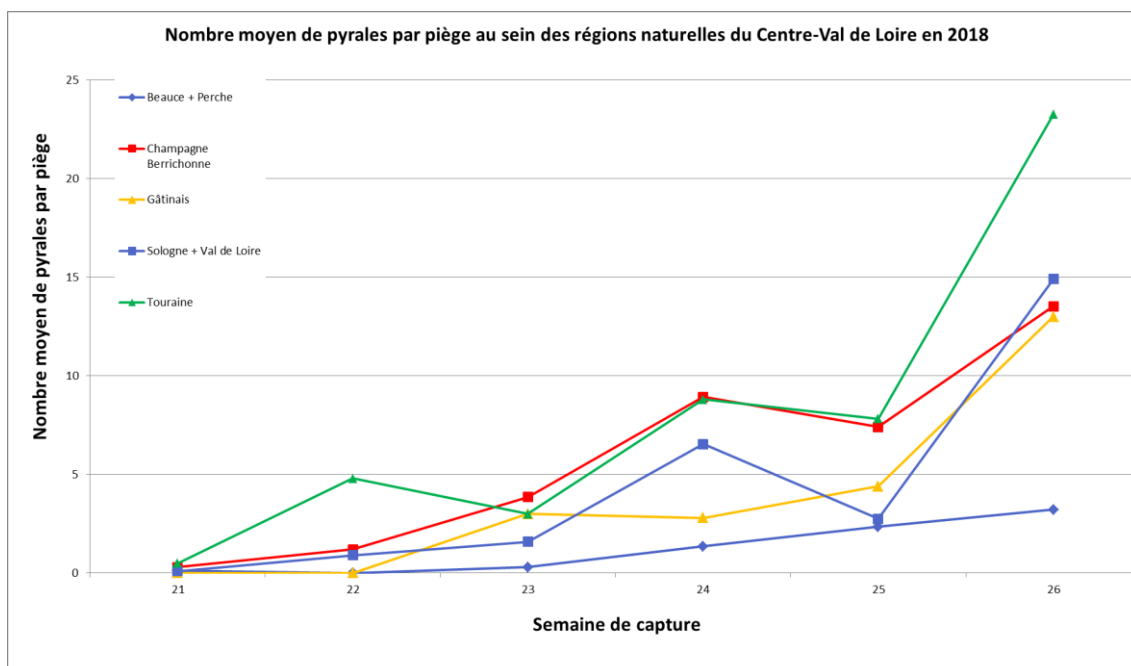


Bulletin rédigé par ARVALIS - Institut du végétal avec la participation de la Chambre d'Agriculture de l'Eure-et-Loire et à partir des observations réalisées cette semaine par : ARVALIS INSTITUT DU VEGETAL, ASTRIA BASSIN PARISIEN, AXEREA, CA 18, CA 28, CA 36, CA 37, CA 41, CA 45, CETA CHAMPAGNE BERRICHONNE, EARL MECHIN, FDGEDA DU CHER, FREDON CENTRE, LEPLATRE SAS, UCATA..

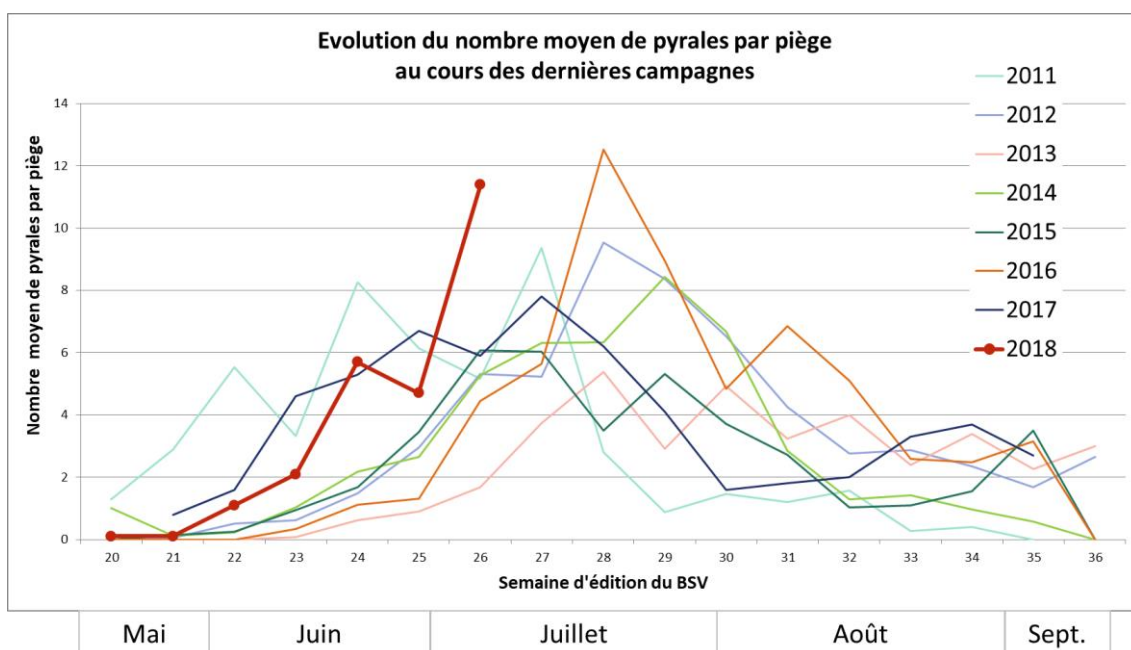
Directeur de publication : Jean-Pierre LEVEILLARD, Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre-Val de Loire  
13 avenue des Droits de l'Homme - 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture du Centre-Val de Loire dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

Action pilotée par les ministères chargés de l'agriculture et de l'écologie avec l'appui financier de l'agence française de la biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollution diffuses attribués au financement de plan Ecophyto 2.



Depuis la semaine dernière, le vol des pyrales a subi une forte accélération dans tous les secteurs, excepté en Beauce + Perche où le pic de vol n'est pas encore amorcé.



Au niveau régional, le pic de vol visible cette semaine a atteint une précocité record en raison des sommes de températures enregistrées depuis le début de l'année.

### Indications climatiques

L'écart régional à la médiane trentenaire s'est encore accru cette semaine (+133°C en moyenne, excepté dans le 36 (66°C)). Dans les prochains jours, le maintien des températures chaudes devrait confirmer cette tendance (cf. [Sommes de températures \(base 10 depuis 01/01/2018\)](#)).

### SESAMIE

Sur 17 pièges relevés sur l'ensemble de la région, **7 sésamies** ont été capturées dans le 28 : 1 à Allaines-Mervilliers et 6 à Guillonville.



Crédits photo : ARVALIS - Institut du végétal

## CICADELLE VERTE

La présence de **cicadelle verte** (*Zyginidia scutellaris*) est signalée dans 6 parcelles. Les dégâts atteignent la 7<sup>ème</sup> feuille dans 2 situations. **La nuisibilité est significative uniquement lorsque la feuille de l'épi commence à porter des traces blanches.** Cette cicadelle ne transmet pas de virus.



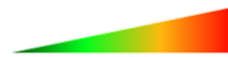
## PUCERONS

### Metopolophium dirrhodum :

Sur 32 parcelles observées, 12 signalent la présence de *M. dirrhodum*. Dans la majorité des situations (10 parcelles), le nombre de pucerons ne dépasse pas 10 individus par plante.

2 parcelles situées dans le 36 et le 45 sont infestées à hauteur de 50 pucerons par plante. Le seuil de nuisibilité n'est pas atteint.

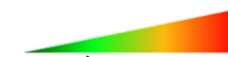
Niveau de risque :  
Après 8-10 feuilles



### Sitobion avenae :

10 signalements dont 1 avec jusqu'à 50 pucerons par plante dans le 45. Le seuil de nuisibilité n'est pas atteint.

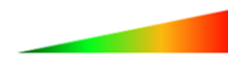
Niveau de risque :  
De 3 à 10 feuilles



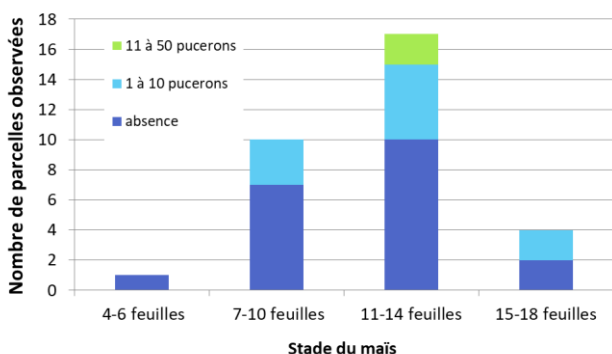
### Rhopalosiphum padi :

Pas de signalement de l'espèce.

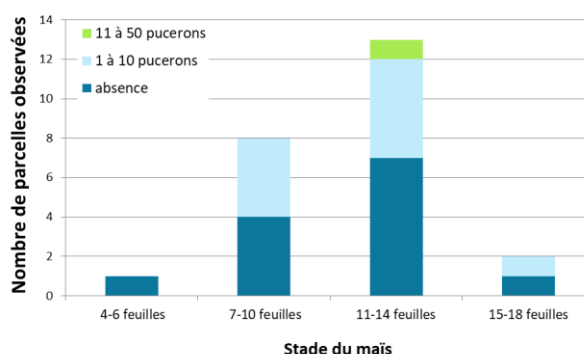
Niveau de risque :






Nombre de *M. dirrhodum* sur plante en fonction du stade du maïs  
Semaine 26



Nombre de *S. avenae* sur plante en fonction du stade du maïs  
Semaine 26



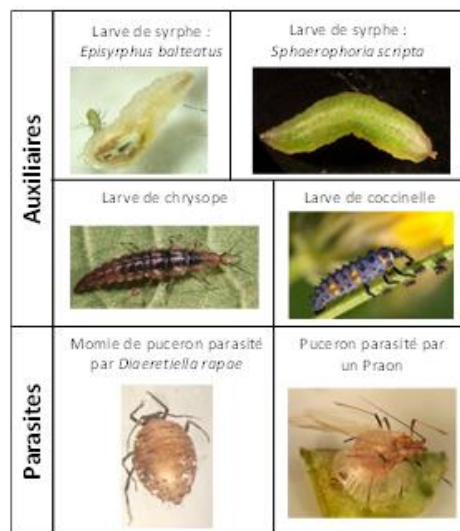
## Seuil de nuisibilité

ESPECE	DESCRIPTION	SEUILS DE NUISIBILITE EN FONCTION DU STADE En nombre de pucerons par plante
 <b>Metopolophium dirrhodum</b>	Taille : environ 2 mm Couleur : vert amande pâle <b>Les cornicules et les pattes ne sont pas colorées.</b> Ligne d'un vert plus foncé sur le dos.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Avant 3-4 f. du maïs : 5 pucerons/plante</li> <li>Entre 4 et 6 f. du maïs : 10 pucerons/plante</li> <li>Entre 6 et 8 f. du maïs : 20 à 50 pucerons/plante</li> <li>Après 8-10 f. du maïs : + 100 pucerons/plante</li> </ul> <b>Observez la face inférieure des feuilles</b>
 <b>Sitobion avenae</b>	Taille : environ 2 mm Couleur : variable, souvent d'un vert plutôt foncé, parfois brun ou rose jaunâtre. On le distingue de <i>M.dirrhodum</i> essentiellement par la <b>couleur noire de ses cornicules.</b>	Entre 3 et 10 feuilles du maïs : 500 pucerons/plante (avec de nombreux ailés) ou production de miellat sur les feuilles à proximité de l'épi.
 <b>Rhopalosiphum padi</b>	Taille : inférieure à 2 mm Couleur : vert très foncé, presque noir. Forme globuleuse avec une <b>zone rougeâtre</b> foncée caractéristique à l'arrière de l'abdomen.	Arrivée possible dès 5-6 feuilles mais risque majeur de progression à la sortie des panicules. Quand quelques panicules sont touchées par les premiers pucerons, observer tous les jours les parcelles et l'évolution des populations de pucerons et d'auxiliaires.

Crédit photo : Arvalis Institut du Végétal

## AUXILLIAIRES

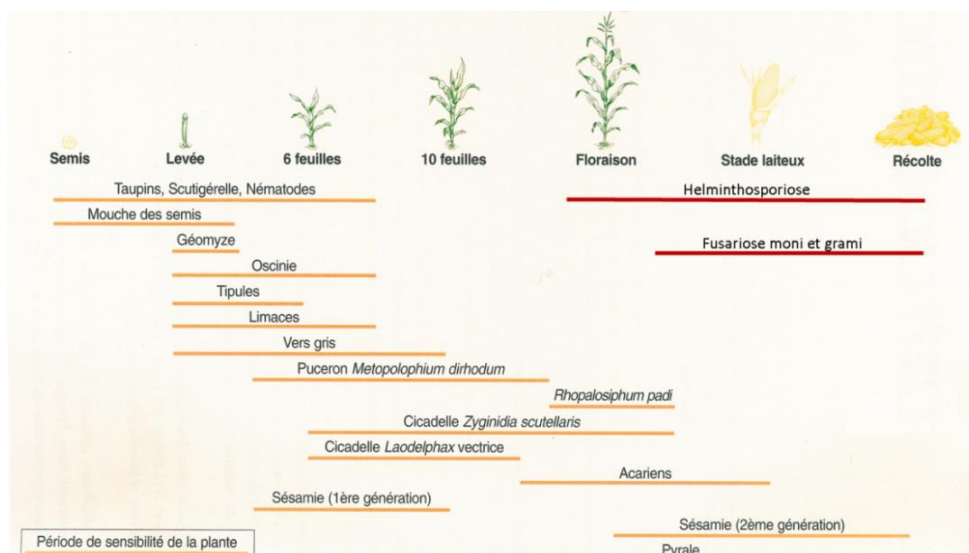
Auxiliaires	% plantes	Nb de parcelles	Départements
Coccinelles - adultes	1 à 7%	7	28, 37 et 45
Coccinelles - larves	1 à 16%	4	45
Micro hyménoptères parasitoïdes des lépidoptères	1%	1	41
Chrysopes - Œufs	6%	1	37
Chrysopes - Larves	0%	0	pas d'observation de l'auxiliaire
Syrphes - Larves et pupes	2 à 7%	3	28 et 45
% de pucerons parasités	2 à 14%	6	28 et 45



Crédits photos : Arvalis-Institut du Végétal

## Annexes

### RAPPEL DES STADES DE SENSIBILITE AUX RAVAGEURS ET MALADIES

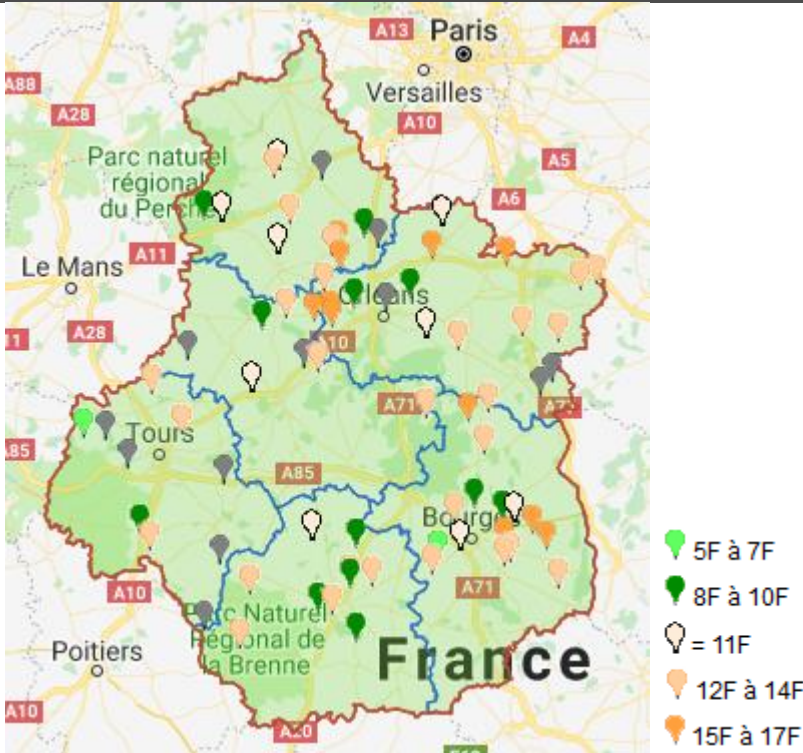


Directeur de publication : Jean-Pierre LEVEILLARD, Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre-Val de Loire  
13 avenue des Droits de l'Homme - 45921 ORLEANS

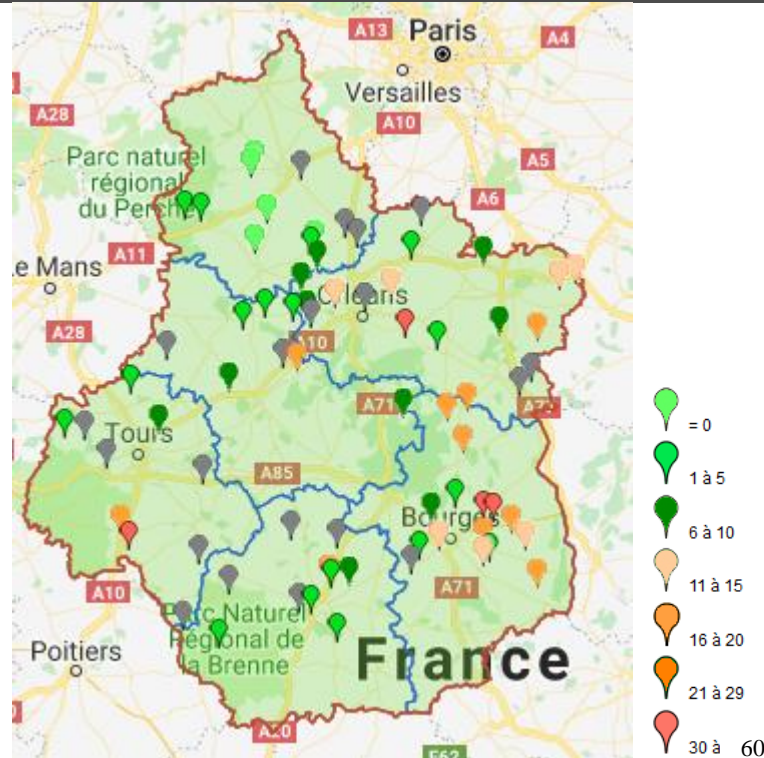
Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture du Centre-Val de Loire dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

Action pilotée par les ministères chargés de l'agriculture et de l'écologie avec l'appui financier de l'agence française de la biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollution diffuses attribués au financement de plan Ecophyto 2.

**STADES DES PARCELLES REFERENCEES EN SEMAINE 26**



**RELEVÉ DES PIÈGES PYRALES EN SEMAINE 26**

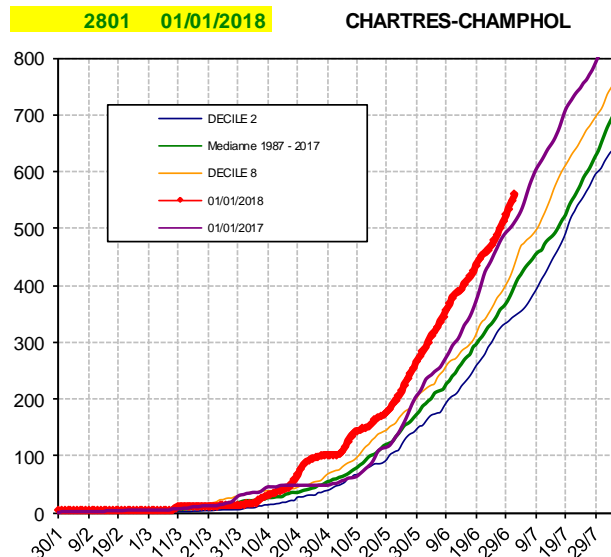
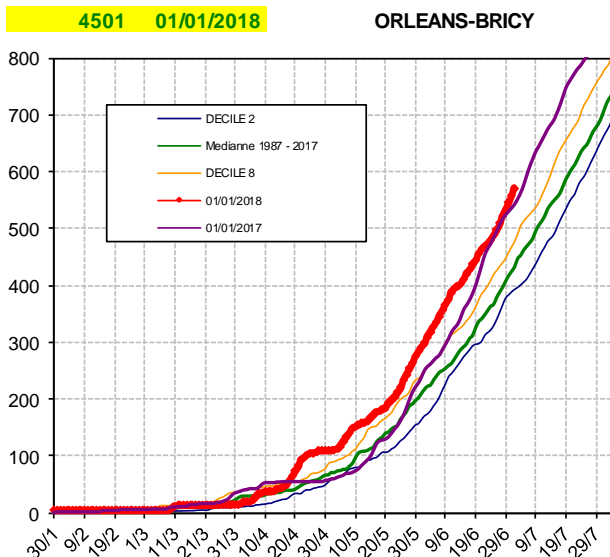
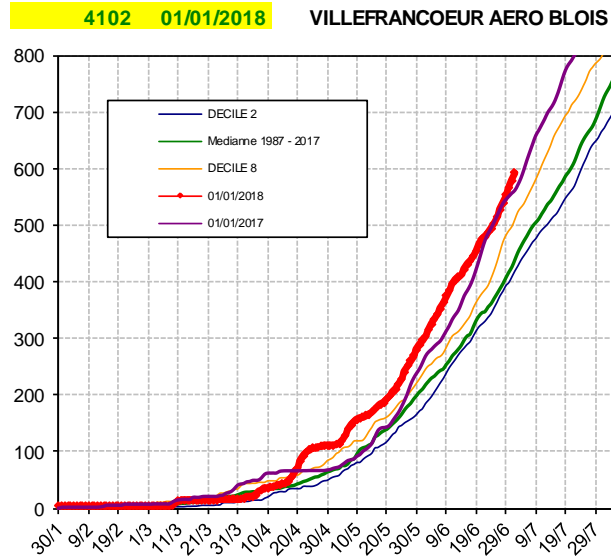
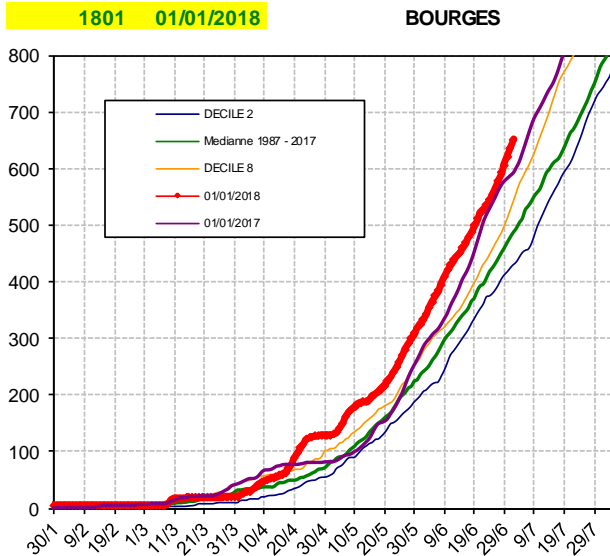
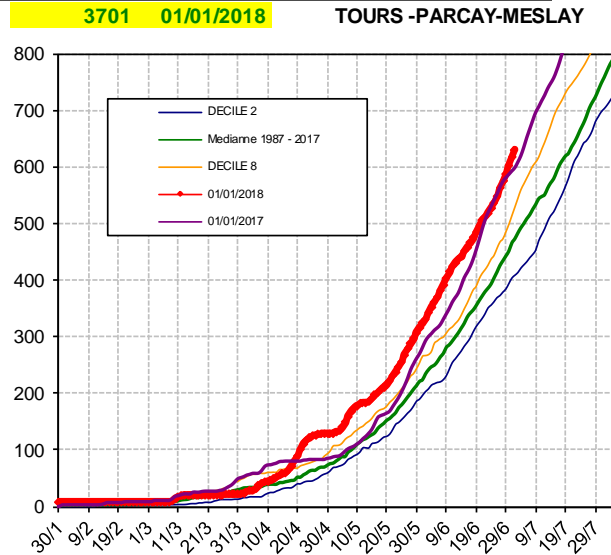
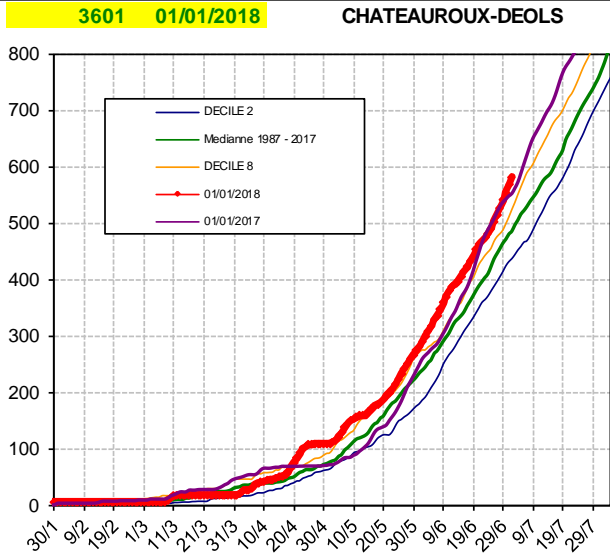


Directeur de publication : Jean-Pierre LEVEILLARD, Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre-Val de Loire  
 13 avenue des Droits de l'Homme - 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture du Centre-Val de Loire dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

Action pilotée par les ministères chargés de l'agriculture et de l'écologie avec l'appui financier de l'agence française de la biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollution diffuses attribués au financement de plan Ecophyto 2.

# SOMMES DE TEMPERATURES (BASE 10 DEPUIS 01/01/2018)



Source des données : Arvalis-Institut du végétal - Météo France

Directeur de publication : Jean-Pierre LEVEILLARD, Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre-Val de Loire  
13 avenue des Droits de l'Homme - 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture du Centre-Val de Loire dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

Action pilotée par les ministères chargés de l'agriculture et de l'écologie avec l'appui financier de l'agence française de la biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollution diffuses attribués au financement de plan Ecophyto 2.

